



Brève n°33-Mars 2015

Attention...

A partir du 30 Mars 2015
le fichier candidatures
d'OdM est remis à zéro !

CANDIDATURES MODES D'EMPLOI

Vous vérifiez que vous êtes bien adhérent à OdM, cette condition est indispensable pour être couvert par notre assurance, elle acte également votre solidarité avec nos projets et le partage de nos principes éthiques.

Vous nous adressez PAR E-MAIL votre lettre de motivation et la fiche de candidature remplie (en pièce jointe).

Vous ajoutez, si vous le désirez, des éléments de CV qui ne trouveraient par leur place dans la grille (certain(e)s d'entre vous ont un parcours tellement riche !). Si votre candidature nous semble correspondre à une mission projetée, vous serez convoqué pour un entretien de sélection.

DUREE DE L'INSCRIPTION AU FICHER DE PERSONNES RESSOURCES

Votre candidature doit nous parvenir renouvelée selon la nouvelle procédure à partir du 30 MARS 2015.

Elle restera valable 3 ANS. Au bout de ces 3 ans, nous vous demanderons si vous la maintenez en l'état ou en remplissant une nouvelle fiche.

Les personnes qui ne répondront pas à ce courrier quitteront automatiquement le fichier de personnes ressources (ce qui n'exclura pas une candidature ultérieure).

POURQUOI UNE BREVE SPECIALE CANDIDATURES ?

Parmi les bonnes résolutions du début d'année 2015 : la **refonte de notre fichier de candidatures**. Des candidatures spontanées nous parviennent au fil des mois de différentes façons : par des contacts sur les stands, par courrier papier, par e-mails. Certaines sont très documentées, d'autres moins.

Afin d'avoir sur chacun d'entre vous les renseignements nécessaires à une approche de vos profils professionnels et personnels et afin de mieux gérer (sans secrétariat !) ce fichier de personnes ressources, nous avons établi une fiche de candidature qui recense toutes les questions que nous nous posons en amont de chaque recrutement.

Nous avons tenté de faire une grille exhaustive mais pas trop fastidieuse à remplir.

Nous avons ajouté (en colonne 2) un petit guide explicatif pour vous aider à le faire.

LES ENTRETIENS DE SELECTION

Les entretiens se déroulent sur une demi-journée après l'envoi d'un document récapitulatif du cadre de la mission par le responsable de la zone géographique, afin que les candidats puissent réfléchir, se renseigner, se préparer.

1^{er} temps de cette demi-journée : un **temps collectif** avec les professionnels reçus afin de présenter notre association : historique, spécificités, principes éthiques, financement, fonctionnement, principe de bénévolat, etc. Au cours de ce premier temps, 2 ou 3 membres du Comité Directeur détaillent les modalités habituelles des missions, le contrat de mission, les consignes de sécurité et des renseignements spécifiques à cette mission.

2^{ème} temps : pour approfondir la connaissance du candidat et objectiver le choix toujours difficile, un **moment de réponse écrite** autour de situations concrètes permettant d'évaluer la technicité, la prise en compte des données culturelles et éthiques et le sens pratique des candidats.

3^{ème} temps : un **entretien individuel** avec le candidat, reçu par la Présidente d'OdM, accompagnée du responsable de zone, et éventuellement d'un autre membre du CD, référent de la spécificité technique si nécessaire. Dans le cas d'une mission devant être assurée en langue étrangère, un entretien complémentaire dans cette langue sera effectué sur place ou par Skype.